



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE POLIGNE

VENDREDI 1^{ER} JUILLET 2011

L'an DEUX MILLE ONZE le 1^{ER} JUILLET à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Poligné, sous la présidence de **Monsieur Guy RINFRAY, Maire.**

Nombre de Conseillers :

en exercice :..... 13

présents : 10

votants : 13

PRÉSENTS : G. RINFRAY - C. ALLAIN - P. THOMAS - O. BRULE –
Y. PAUMELLE - B. MAIRY - M.VILLALARD - D. SAFFRAY - F.
PRUNIS - JM LE MONTREER

REPRESENTES : B. PLARD pouvoir à G. RINFRAY
T. SAULNIER pouvoir à P. THOMAS
G. DESCHAMPS pouvoir à C. ALLAIN

ABSENTS :

Date de convocation :

Le 25/06/2011

F. PRUNIS a été élu secrétaire de séance

DÉLIBÉRATION N° 58/2011: VALIDATION DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VOIE NORD DU RESTAURANT SCOLAIRE

La commission appel d'offres s'est réunie le vendredi 17 juin dernier pour l'examen des offres des entreprises ayant postulé pour cette opération.

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil le rapport d'analyse des offres établi par le cabinet Eguimos, géomètre. Il informe que la commission d'appel d'offres a désigné l'offre économiquement la plus avantageuse comme étant celle produite par l'entreprise.

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents:

- **choisit** l'entreprise **LEHAGRE**, pour un montant de **34 990.75 € HT**, soit **41 848.94 € TTC**.
- **mandate** Mr le Maire pour notifier le marché à l'entreprise et faire paraître un avis d'attribution sur le site Megalis.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer le marché et tout document relatif à cette affaire.

DÉLIBÉRATION N° 59/2011: VALIDATION DU DOSSIER APD ET PRO POUR L'AMENAGEMENT DE L'ETAGE DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Le Maire présente aux membres du Conseil le dossier d'Avant Projet Définitif et le Dossier de Consultation des Entreprises pour l'aménagement de l'étage du restaurant scolaire établi par le cabinet LABESSE, architectes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **valide** les dossiers APD et DCE établis par le cabinet LABESSE.

DÉLIBÉRATION N° 60/2011: LANCEMENT APPEL D'OFFRES POUR L'AMENAGEMENT DE L'ETAGE DU RESTAURANT SCOLAIRE

M. Le Maire présente aux membres du Conseil le projet d'appel d'offres établi par le cabinet LABESSE pour l'aménagement de l'étage du restaurant scolaire.

En application du code des marchés publics, un appel d'offres doit être publié.

Il y a lieu de se prononcer sur l'avis d'appel d'offres proposé par le cabinet LABESSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **décide** de lancer l'appel d'offres.
- **valide** le dossier d'appel d'offres tel que présenté.
- **mandate** M. Le Maire pour faire paraître l'avis d'appel public à la concurrence dans le journal, sur le site Megalis et le site de la Commune et signer tout document relatif à ce dossier.

DÉLIBÉRATION N° 61/2011: VALIDATION DES DEVIS POUR L'AMENAGEMENT DU CHEMIN PIETONNIER LE LONG DE LA RD47

M. Le Maire informe les membres du Conseil que 2 entreprises ont été consultées pour l'aménagement de la voie piéton entre Pancé et Poligné. Les entreprises consultées ont répondu et leurs propositions sont les suivantes :

MIGAULT en 3m de large : 18 590.14 € TTC

GENDROT en 3 m de large : 22 616.96 € TTC.

Il y a lieu de se prononcer sur le choix de l'entreprise.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **valide** les devis de l'entreprise MIGAULT pour un montant de **18 590.14 € TTC**.
- **mandate** M. Le Maire pour signer le devis et tout document relatif à ces travaux.

DÉLIBÉRATION N° 62/2011: CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REFECTION DES PEINTURES DE LA SALLE DES SPORTS

M. Le Maire informe les membres du Conseil que 3 entreprises ont été consultées pour la réfection des peintures de la salle des sports. Les entreprises consultées ont répondu et leurs propositions sont les suivantes :

LOUASIL : 6 906.90 € TTC

CRUBLET : 7 667.75 € TTC

MENGARD DECORATION : 7 361.86 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **valide** le devis de l'entreprise LOUASIL pour un montant de **6 906.90 € TTC**.
- **mandate** M. Le Maire pour signer le devis et tout document relatif à ces travaux.

DÉLIBÉRATION N° 63/2011: BILAN DE SUIVI DE LA STATION D'EPURATION

M. Le Maire fait lecture aux membres du Conseil du bilan annuel de suivi de la station d'épuration, établi par l'exploitant La Nantaise des Eaux.

Ce compte rendu technique fait état des données annuelles 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **valide** le bilan annuel tel que présenté par l'exploitant.
- **mandate** M. Le Maire pour transmettre ce document aux services de la Police de l'Eau.

DÉLIBÉRATION N° 64/2011: MODIFICATION BUDGETAIRE *DECISION MODIFICATIVE N°2*

M. Le Maire rappelle aux membres du Conseil que lors de sa séance du 23 décembre 2011, le Conseil a décidé d'acquérir une partie de la parcelle ZP31 appartenant au restaurant LE RELAIS DES ESTUAIRES, au titre de la réserve foncière.

Cette acquisition n'a pas été prévue au budget primitif. Il y a lieu de modifier le budget en conséquence, la commune prenant à sa charge les frais de géomètre et les frais d'acquisition.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **modifie** le budget de la manière suivante :
 - 2111 opération 14 « Aménagement de terrains » + 1900 €
 - 2313 opération 30 « Nouvelle Mairie » - 1900 €

DÉLIBÉRATION N° 65/2011: DEMANDE DE SUBVENTION DETR

M. Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier en ses termes la délibération n°45 prise lors de la séance du 29 avril 2011, suite aux observations de Monsieur Le Sous Préfet adressées par courrier du 6 juin 2011.

Les plans de financement ne sont pas correctement libellés et établis. Il y a lieu de les modifier en conséquence.

Plan de financement de l'opération « aménagement de l'étage du restaurant scolaire »

DEPENSES HT	RECETTES
Travaux estimés : 145 000 €	DETR 2011 : 35% soit 56 446.25 € Catégorie : Bâtiments scolaires, Etablissements d'enseignement du 1 ^{er} degré, cantines scolaires Sous catégorie : Travaux de construction et d'Extension
Honoraires architecte : 13 775.00 €	Emprunt : 0 €
Bureau de contrôle technique : 1 500 €	Autofinancement : 104 828.75 €
Mission SPS : 1 000 €	
TOTAL 161 275 €	TOTAL 161 275 €

Plan de financement de l'opération « aménagement de la voirie nord du restaurant scolaire »

DEPENSES HT	RECETTES
Travaux : 34 990.75 €	DETR 2011 : 35% soit 14 871.76 € Catégorie : Equipements de Sécurité Sous catégorie : Travaux de voirie à proximité des écoles
Maîtrise d'oeuvre : 7 500.00 €	Emprunt : 0 €
	Autofinancement : 27 618.99 €
TOTAL 42 490.75 €	TOTAL 42 490.75 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **adopte** les plans de financement de chacune des opérations.

DÉLIBÉRATION N° 66/2011: SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE

M. Le Maire rappelle qu'une demande de subvention au titre des amendes de police a été déposée auprès de la Préfecture d'Ille et Vilaine suite au Conseil du 26 janvier 2011. A ce Titre, la Direction des Collectivités Locales propose à la Commune l'attribution d'une subvention de 5368 € pour le chemin piétonnier et 323 € pour la réfection des peintures au sol dans le bourg.

Il y a lieu de se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents,

- **accepte** la proposition d'attribution de subvention au titre des amendes de police pour un montant total de 5 691 €.
- **s'engage** à réaliser les travaux prévus pour le chemin piétonnier.

Guy RINFRAY		Pierre THOMAS		Thierry SAULNIER	
Bruno MAIRY		Yannick PAUMELLE		Jean-Michel LE MONTREER	
Bruno PLARD		Olivier BRULE		Denis SAFFRAY	
Géraldine DESCHAMPS		Catherine ALLAIN			
François PRUNIS		Maryse VILLALARD			